



Imprimerie Beeger SA  
13, rue de l'Industrie  
1950 Sion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

**COMMUNE DE SAVIESE**  
*signalisation routière*

L'administration communale de Savièse porte à la connaissance du public les décisions suivantes, sujettes à recours dans les 30 jours dès la présente publication auprès du Conseil communal :

- **Rue du Stade**  
la pose du panneau 4.18 « parcage avec disque de stationnement » sur la parcelle bourgeoisie no 4893 avec la plaque complémentaire « max. 12h » – coordonnées 593'258/122'022  
la pose du panneau 4.18 « parcage avec disque de stationnement » sur la parcelle de la Paroisse no 3749 avec la plaque complémentaire « max. 12h » – coordonnées 593'158/122'077
- **Rue de la Chapelle**  
la pose du signal 5.14 « handicapés » sur la parcelle communale no 4951 – coordonnées 592'050/122'090
- **Route du Sanetsch**  
la pose du panneau 4.18 « parcage avec disque de stationnement » sur la parcelle communale no 1861 – coordonnées 590'573/121'956
- **Rue de Plandodin**  
les poses du panneau 4.88 « poste d'information » sur la parcelle communale no 4890 – coordonnées 593'135/122'210 et au giratoire du Trontzé avec les plaques complémentaires de direction no 5.07 et de distance no 5.01 « 70 m » – coordonnées 593'095/122'189
- **Routes de la Forêt Plane et de Tramillau**  
la pose de deux panneaux 2.01 « interdiction générale de circuler dans les deux sens » avec la plaque complémentaire « sauf autorisation communale » - coordonnées 594'100/124'263 et 594'087/124'186

Le dossier peut être consulté auprès du service technique, dans les 30 jours, **dès le 26 février 2016**.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

**COMMUNE DE SAVIESE**

Le Président

*M. Dubuis*

La Secrétaire

*M.-N. Reynard*